

vaient qu'à satisfaire les fantaisies des richards, que cette dépense n'était pas utile au pays. Il me fallait la justifier dans la faible mesure de mes forces et dire que nos parcs étaient précieux pour tout le Canada, parce qu'ils y faisaient affluer l'argent. Je me rappelle aussi que j'ai dû citer des chiffres afin de prouver que chaque acre de rochers et de montagnes nous rapportait autant de bénéfices qu'une acre des champs emblavés de l'Alberta. Cela ne signifierait probablement pas grand'chose aujourd'hui, car des députés de la droite m'ont donné à entendre qu'il n'y a pas de profit à tirer d'une acre dans nos champs de blé. Quoi qu'il en soit, si une source de revenus se tarit, que l'autre se maintienne. Je suis bien aise que le ministre puisse maintenant soutenir devant un auditoire beaucoup plus bienveillant la thèse que j'ai déjà défendue.

L'hon. M. LAPOINTE: Tout dépend du ministre.

(Le crédit est adopté.)

Subvention au Club alpin du Canada, \$1,000.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je crois vraiment que le ministre ne devrait pas avoir le courage de demander ces mille dollars pour le Club alpin, en l'absence du député de Brome (M. McMaster).

L'hon. M. LAPOINTE: Ah! ayez un peu de pitié.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je me rappelle les luttes qu'il livrait tous les ans, à armes inégales, mais entouré de nombreux compagnons, pour éviter à la malheureuse population de ce pays cette horrible exaction de mille dollars—somme qu'il lui semblait voir passer de la caisse publique dans l'escarcelle des riches et des puissants pour leur permettre de contempler les paysages des Alpes canadiennes, grâce aux économies péniblement amassées par les habitants du Canada. L'honorable député n'est pas ici ce soir, mais je sais que son absence n'a pas été préméditée; en effet, à cette session même, j'ai constaté que le souvenir de la somme que ce Club alpin escamotait au Trésor ne s'est pas effacée de sa mémoire. Je me souviens fort bien qu'il me la rappelait il y a quinze jours à peine, pourtant, il est absent lorsque se présente l'occasion d'empêcher que la nation soit rançonnée de cette manière. Ce n'est pas en vain, j'en suis sûr, que je supplierai le ministre de réserver ce crédit afin que la Chambre puisse se régaler encore une fois de l'éloquence lugubre du député de Brome.

[Le très hon. M. Meighen.]

L'hon. CHARLES STEWART: Moi aussi, je me souviens d'avoir été pris à partie à l'occasion d'un crédit semblable, à la législature de ma province; et connaissant l'esprit bienveillant et le bon cœur de mon très honorable ami, je suis sûr qu'il consentira à laisser adopter ce crédit en pensant que, tous deux, nous avons autrefois souffert pour la même cause.

Le très hon. M. MEIGHEN: N'y aurait-il aucun des autres critiques pour élever la voix? car le représentant de Brome n'était pas seul?

L'hon. M. LAPOINTE: Oui, il était seul.

Le très hon. M. MEIGHEN: Ah, non! mes souvenirs sont plus vivaces que ceux du ministre de la Marine et des Pêcheries. Je suis sûr que le représentant de Laprairie-et-Napierville (M. Lanctôt) était de ceux qui lui emboîtaient le pas; or, je le vois à son siège.

M. LANCTOT: J'y suis, en effet.

Le très hon. M. MEIGHEN: Et sans un mot à dire.

(Le crédit est adopté.)

Avances pour grains de semence—Somme requise pour couvrir les parties des avances non perçues pour achat de grains de semence dans les provinces de l'Ouest, par les banques autorisées, aux tenanciers de terres fédérales non patentées sous la garantie du gouvernement fédéral, y compris les commissions, émoluments, des secrétaires-trésoriers des municipalités et fonctionnaires des ministères d'agriculture provinciaux, aide aux écritures, frais de voyage, \$200,000.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je suppose que le ministre s'en tient au système établi depuis à peu près trois ans et d'après lequel on garantit aux banques le paiement d'une partie de l'intérêt, ce qui a pour effet de les engager à opérer elles-mêmes le recouvrement de ces deniers. Qu'a-t-on dépensé du crédit de \$500,000 au cours du dernier exercice? Je sais qu'il était absolument impossible de dire au juste de quelle somme il serait besoin.

L'hon. CHARLES STEWART: Deux cent mille dollars.

Le très hon. M. MEIGHEN: C'est à peu près cela qu'on demande cette année. Si le ministre a examiné la question, il pourra sans doute annoncer au comité que ce système a fait économiser beaucoup d'argent au pays et fourni un excellent moyen de faire face à la situation sous tous rapports et sans trop de frais.

L'hon. CHARLES STEWART: J'approuve sans réserve ce que vient de dire le très honorable député. Autant que